

Mesures visant à réduire les coûts de l'énergie

Le 27 septembre 2016

L'Ontario a pris certaines mesures dans le but de réduire les coûts de l'électricité que paient les familles, les propriétaires de fermes et d'entreprises, tout en continuant d'assurer qu'ils continuent de bénéficier d'un approvisionnement propre et fiable en électricité. Parmi les mesures qu'on a prises jusqu'à présent, mentionnons :

- la renégociation avec Samsung de l'entente relative aux investissements dans l'énergie verte, qui permet de réduire les coûts du contrat de 3,7 milliards de dollars;
- le report de la construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires à Darlington, ce qui permet d'économiser une somme estimée à 15 milliards de dollars en coûts de constructions nouvelles;
- les efforts visant à maximiser la valeur de notre parc nucléaire actuel en débutant la remise en état de la station Bruce en 2020 plutôt qu'en 2016, contribuant ainsi à réaliser 1,7 milliard de dollars d'économies par rapport aux prévisions du plan énergétique à long terme de 2013 (PELT 2013) et en continuant d'exploiter la station Pickering jusqu'en 2024 d'ici à ce qu'on obtienne les approbations réglementaires, ce qui pourrait permettre aux contribuables d'économiser 600 millions de dollars.
- la réduction des tarifs de rachat garantis (FIT) dans le cadre d'examen annuel des prix, de sorte que les contribuables pourraient économiser au moins 1,9 milliard de dollars.
- l'adoption d'une loi qui, si on l'adopte, réduirait de 8 pour cent la plupart des factures d'électricité en Ontario, une somme égale à la part provinciale de la taxe de vente harmonisée (TVH), et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017;
- la possibilité de réaliser davantage d'économies grâce au programme de protection des taux d'électricité en milieu rural ou en régions éloignées (PPTMRRE). Ensemble, le rabais de 8 pour cent et le PPTMRRE permettront aux clients admissibles en milieu rural de réaliser des économies mensuelles de près de 20 pour cent, soit l'équivalent de 45 \$ par mois.
- Nous présentons le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité à l'intention des familles à faible revenu. Les foyers admissibles bénéficieront d'une baisse pouvant atteindre 50 \$ par mois sur leur facture d'électricité.
- Nous éliminons la redevance de liquidation de la dette des factures d'électricité pour tous les clients résidentiels, ce qui permettra ainsi aux consommateurs d'électricité résidentiel moyen d'économiser 5,60 \$ par mois.
- L'arrivée d'une concurrence intense entre les promoteurs de grands projets d'énergie renouvelable dans le cadre du processus d'approvisionnement pour les grands projets d'énergie renouvelable (AGER) afin d'abaisser les prix et assurer la production d'une énergie

sûre et fiable pour la province. En raison des prix moins élevés et de la révision des échéanciers d'approvisionnement, les coûts de la première phase des grands projets d'énergie renouvelable étaient d'environ 1,5 milliard de dollars plus faibles que ce qu'on avait prédit dans le PELT 2013. Ainsi, le consommateur d'électricité résidentielle moyen économiserait en moyenne tout près de 0,56 \$ par mois sur sa facture d'électricité comparativement aux prévisions précédentes.

- En suspendant la deuxième ronde du processus d'approvisionnement pour les grands projets d'énergie renouvelable (AGER II) et le programme d'offre standard d'énergie produite à partir de déchets, on prévoit économiser jusqu'à 3,8 milliards de dollars par rapport aux prévisions du PELT 2013. Ainsi, le consommateur d'électricité résidentielle moyen économiserait en moyenne tout près de 2,45 \$ par mois sur sa facture d'électricité comparativement aux prévisions précédentes. Alors qu'on s'attend à ce que le coût de l'énergie renouvelable continue de diminuer, la suspension du processus d'approvisionnement AGER II permettrait de réduire davantage les coûts lors de l'achat d'énergie renouvelable.

Pour toute demande d'information de la part des médias, appeler :

news.ontario.ca/mei/fr
Available in English

Katrina Xavier, Bureau du ministre, 416 325-2690

Katrina.xavier@ontario.ca

Aslan Hart, Direction des communications, 416 326-5452

lynn.wong@ontario.ca